

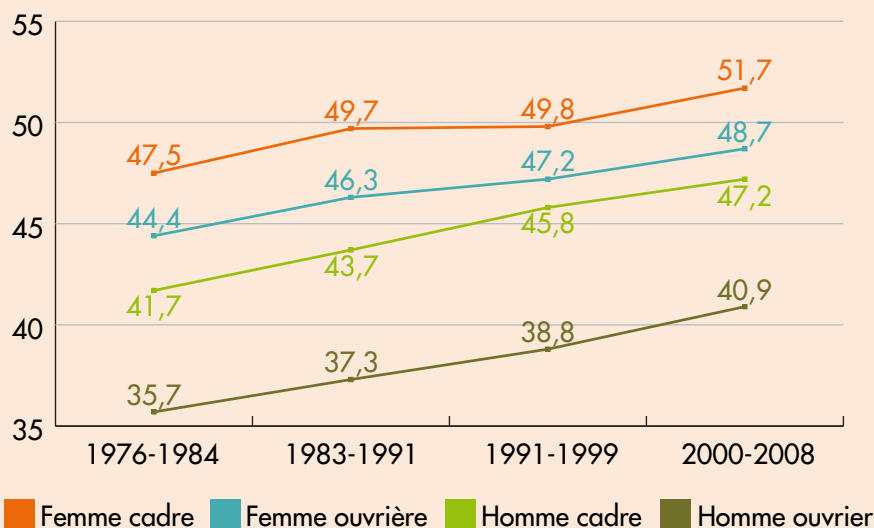
Les inégalités : un phénomène multiforme et cumulatif

Partie 2 : Les inégalités sociales

Activités pour l'élève



Document 1 : Des inégalités d'espérance de vie en France



Lecture : en 2000-2008, l'espérance de vie des femmes cadres de 35 ans est de 51,7 ans.

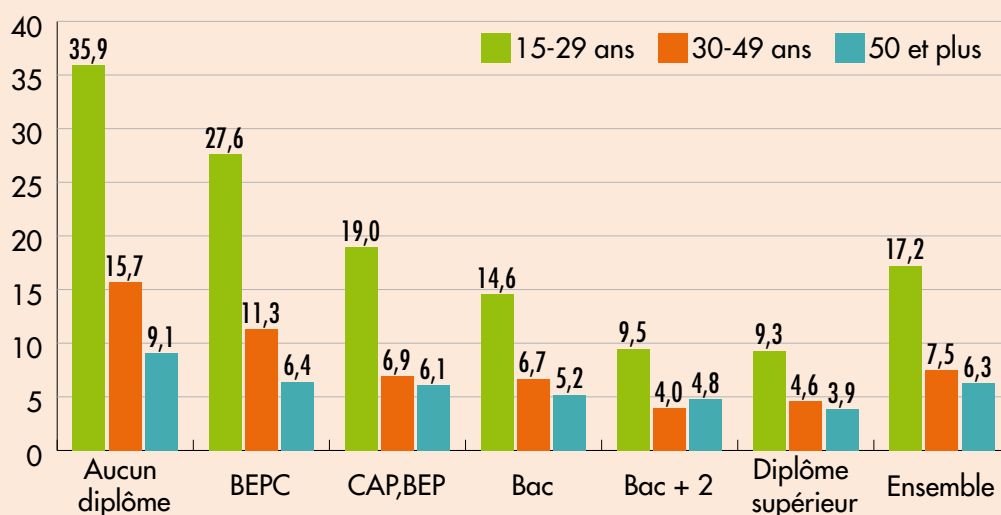
Source : INSEE, échantillon démographique permanent

Exercices

1. Que signifie l'espérance de vie à 35 ans ?
2. Présentez l'évolution de l'espérance de vie à 35 ans de 1976-80 à 2000-2008.
3. Justifiez les différences d'espérance de vie entre les catégories de personnes .



Document 2 : Taux de chômage selon le diplôme et l'âge



Source : INSEE, 2010

Document 3 : Taux de chômage selon la catégorie sociale

| | |
|---|------|
| Agriculteurs exploitants | 0,8 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 4,0 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 4,0 |
| Professions intermédiaires | 4,9 |
| Employés | 9,5 |
| Ouvriers | 13,5 |
| <i>Dont ouvriers non qualifiés</i> | 19,6 |
| Non renseignés | 11,7 |
| Ensemble | 9,4 |

Source : INSEE, 2010

Exercices

1. Rappelez la définition d'un chômeur.
2. Comment se calcule le taux de chômage ?
3. Relevez et expliquez les principales inégalités que vous observez face au chômage.



Document 4 : Des inégalités scolaires importantes en fonction des origines sociales en France

« A mesure que l'on s'élève dans les études, la proportion d'élèves des couches sociales les moins favorisées diminue. Alors que les enfants d'ouvriers, d'inactifs et d'employés représentent la majorité des élèves de sixième (56 % pour les deux catégories cumulées), ils ne constituent qu'une faible part (16 %) des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). **A l'inverse, les enfants dont les parents sont cadres ou exercent une profession libérale, ne représentent que 16 % des élèves de sixième**, tandis qu'ils constituent plus de la moitié (55 %) des élèves de classes préparatoires.

Si les inégalités sont présentes dès l'école maternelle, elles s'accroissent au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Mais le «handicap» du milieu social n'est pas insurmontable : même s'ils sont peu nombreux, et même s'ils doivent redoubler d'efforts, des enfants d'ouvriers et d'employés sont présents dans les filières de prestige. »

Source : La composition sociale des filières, de la 6ème aux classes préparatoires, le 5 janvier 2010, site de l'ONPES

Exercice

Que signifie la phrase en gras ? Nous vous donnons un indice : « il ne faut pas confondre proportion et quantité ».



Document 5 : Origine socioprofessionnelle des étudiants français à la rentrée 2010-2011

| | Agriculteurs, artisans, commerçants, chef d'entreprise | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers | Retraités et inactifs | Non renseignés |
|--|--|---|----------------------------|----------|----------|-----------------------|----------------|
| Université | 9,2 | 30,7 | 13,0 | 12,3 | 10,5 | 13,2 | 11,1 |
| IUT | 11,9 | 28,3 | 16,3 | 14,7 | 14,7 | 9,1 | 5,0 |
| STS | 12,8 | 16,1 | 14,7 | 17,0 | 21,3 | 13,4 | 4,7 |
| CPGE | 10,9 | 50,8 | 12,8 | 9,5 | 6,3 | 6,3 | 3,4 |
| Écoles d'ingénieurs universitaires | 10,1 | 48,1 | 13,8 | 7,4 | 6,6 | 10,1 | 3,9 |
| Écoles d'ingénieurs non-universitaires | 11,9 | 47,9 | 11,7 | 6,5 | 5,1 | 7,2 | 9,7 |
| Écoles de commerce | 14,9 | 37,9 | 7,2 | 6,0 | 2,2 | 4,7 | 27,1 |
| Écoles paramédicales et sociales | 11,9 | 18,9 | 12,1 | 19,0 | 17,6 | 2,1 | 18,4 |

Source : Ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine et DOM

Exercices

1. Rappelez la définition d'une PCS.
2. Rappelez ce qu'est une profession intermédiaire .
3. Dans quel sens se lit ce tableau ?
4. Selon le sens de lecture, faites une phrase avec le chiffre entouré.
5. Quelle est la PCS la plus présente dans les filières du supérieur, toutes catégories confondues ?
6. Quelle est la PCS la moins présente ?
7. Trouvez au moins deux explications de ces inégalités.
8. À partir des deux documents, montrez que « le handicap du milieu social n'est pas insurmontable. »



Document 6 : Les inégalités face aux vacances

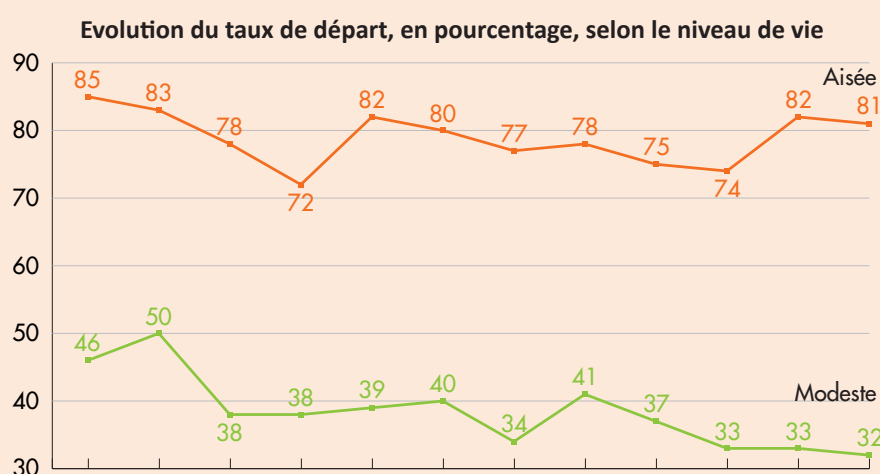
« 47 % de la population n'est pas partie en vacances* en 2010 selon les données du Crédoc Vacances 2010 (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) : **Les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages**. Le taux de départ en vacances a légèrement augmenté du milieu des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, il s'est sensiblement réduit.

*Qu'est-ce que partir en vacances ?

Les données présentées ici considèrent que l'on part en vacances pour au moins quatre nuits consécutives hors de chez soi pour des raisons non-professionnelles. Du coup on englobe dans le même mot des congés très différents : une semaine à la campagne vaut autant que quatre semaines aux Seychelles.

Des inégalités qui se creusent

Depuis la fin des années 1990, les écarts se creusent selon les niveaux de vie. Parmi les couches aisées, on a assisté à une baisse de 13 points entre 1998 et 2001, mais sur l'ensemble de la période le taux de départ reste de l'ordre de 80 %. Pour les familles modestes, le taux baisse et ne remonte pas ensuite : il a perdu 14 points entre 1998 et 2009, de 46 à 32 %.



Source : Crédocvacances 2010 (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

Pourquoi on ne part pas ?

« La moitié des personnes ne sont pas parties en vacances car elles n'en avaient pas les moyens financiers. Il faut dire qu'une semaine de location équivaut souvent à un demi-smic. D'autres ne partent pas pour des raisons de santé (13 %), familiales (11 %) ou professionnelles (11 %). Moins d'une personne sur dix n'est pas partie par choix. »

Source : site de l'ONPES 15 juillet 2012

Exercices

1. Définissez le taux de départ en vacances.
2. Expliquez la phrase en orange.
3. Quelles inégalités constatez-vous en terme de départ en vacances ? Comment évoluent-elles et pourquoi ?

